

RLV2 _ 2023 Thônex _ Atelier 5 : Définir la culture de la transversalité

Facilitateurs :

- **Irina IONITA**, secrétaire générale PLATEFORME du réseau seniors Genève
- **Florian ERARD**, secrétaire général Fegems - Fédération genevoise des structures d'accompagnement pour seniors

Introduction à la thématique :

- *Bref retour sur les recommandations 2022 - Florian Erard (5')*
- *Présentation : Les enjeux de la transversalité dans le Plan cantonal prévention et promotion de la santé et le Plan climat cantonal 2030 - Marie Léocadie, cheffe du Secteur prévention et promotion de la santé et Rémy Zinder, directeur du Service cantonal du développement durable (20')*
- *Discussion en plénière : cultiver la transversalité en lien avec la longue vie (60')*

Objectif :

- Définir la transversalité dans la perspective d'une politique cantonale de la longue vie

Pour la réflexion

Lors de la 1^e édition des *Rencontres de la longue vie*, les participant-e-s avaient émis six recommandations pour une transversalité de la longue vie dans les politiques publiques : identifier les parties prenantes ; identifier les mécanismes à l'œuvre (facteurs de succès et obstacles) ; s'inspirer des bonnes pratiques ; **cultiver la transversalité** ; redéfinir le rôle et la responsabilité de l'Etat ; et finalement, passer d'une logique de prestations à une logique de parcours de vie.

Une année plus tard, nous nous donnons comme objectif d'approfondir la réflexion sur le terme même de transversalité, afin d'en identifier et en démontrer la plus-value. Nous partirons de deux Plans cantonaux genevois sur deux thèmes transversaux : (i) [la prévention et promotion de la santé](#) et (ii) [le climat](#). En mettant en dialogue ces deux plans, nous nous interrogerons sur les potentialités et les défis dans leur mise en œuvre transversale. En deuxième partie, l'atelier aura pour objectif d'aboutir à une définition opérationnelle de la transversalité dans la perspective d'une future politique cantonale de la longue vie.

Restitution synthétique de l'atelier

Pour cultiver la transversalité, il faut...

- ➔ Au préalable : pouvoir compter sur une volonté politique durable dont le réflexe « longue vie » est bien intégré à toutes les politiques publiques (*mainstreaming*)
- ➔ Etape 1 : construire une politique commune concertée (« feuille de route »)
- ➔ Etape 2 : élaborer un concept stratégique assorti d'un plan d'action
 - Notamment y définir la notion de « longue vie », en gardant à l'esprit une nécessaire vision optimiste du vieillissement
 - Notamment valoriser la plus-value/l'intérêt de la démarche vs les risques si rien n'est fait
- ➔ Un portage et de la légitimité :
 - Portage par tous les acteurs concernés (associations, communes, services de l'État, départements, monde académique, usagères et usagers, acteurs privés)
 - Portage supra-départemental

RLV2 _ 2023 Thônex _ Atelier 5 : Définir la culture de la transversalité

- De la formation dès le plus jeune âge et de l'information
- Des ressources adéquates
- Savoir valoriser les données existantes et collectées par tous les partenaires
- Éviter les jeux de pouvoir/d'égo, les problématiques de portage, la sectorisation des enjeux